

Les Barrages du Temiscouata

(Suite de la page 3)

D'autant plus que le tracé du chemin de fer du Temiscouata se trouve maintenant en grand danger de disparaître aussi. Quoi qu'en ait dit M. Veniot à propos des 7 pieds et demi, la Saint-John River Storage ne s'en est pas moins fait reconnaître le droit de l'exproprier. C'est donc qu'elle a prévu le cas de l'inondation. Le chemin de fer disparaissant, c'est une raison de plus pour les scieries s'en aillent pour tout de bon.

Pour l'heure, dans toute une région du Temiscouata, règne la plus grande anxiété. Les gens ne savent plus à quoi s'en tenir ceux qui ont des chances de s'établir ailleurs ne les manquent pas, même s'il s'agit de passer aux Etats-Unis. De ce malaise toute la région se ressent: le bâtiment ne va pas, le commerce non plus.

LES AFFLUENTS D'ABORD?
Avant d'entreprendre le barrage du lac Temiscouata proprement dit, la Saint-John River Storage aurait d'autres projets. Elle commencerait par les affluents du lac d'abord la rivière Touladi, à l'est décharge des lacs Squateck qui se trouvent dans les cantons Rouillard, Auclair et Robitaille, en dehors de la seigneurie Thomas.

Au mois de mars 1927, la Touladi était à 517 pieds 3-10 au-dessus du niveau de la mer. Plusieurs plans ont été préparés, comportant des élévations à 540, 550, 560 et 570 pieds. A 540 pieds, comme ce pays est un plateau, les eaux se trouvent refoulées sur tout le cinquième rang du canton Robitaille. Plus de la moitié du quatrième et du sixième rangs du même canton seraient également noyés; l'église, le village et la plus grande partie de la paroisse de Saint-Michel de Squateck disparaîtraient sous l'eau. Ce serait, pour commencer, une réédition en petit de la tragédie du lac Saint-Jean.

Saint-Michel est une paroisse de colonisation qui existe depuis une dizaine d'années. Les premiers colons, dirigés par M. Joseph Viel, s'y rendirent vers 1900. Les familles y sont présentement au nombre d'à peu près cent vingt-cinq. Si la Saint-John River Storage va les déranger, ces gens perdront le fruit de plus d'un quart de siècle de travail.

OUI, MAIS...
Si des terres en culture sont endommagées par l'inondation, a-

dit M. Veniot aux Communes, les propriétaires sont bien protégés, ils seront indemnisés par la compagnie.

Ils seront indemnisés en argent; mais il n'est restera pas moins que la province de Québec aura perdu une autre paroisse agricole de bel avenir. Sans compter qu'il n'est pas sûr du tout que ces gens que l'on aura ainsi dérangés aillent s'établir ailleurs sur des terres: le colon est si mal protégé dans notre province! Autrement il devait lutter contre le marchand de bois; aujourd'hui il lui est même inutile de vouloir résister contre l'invasion des grandes industries qui ont besoin d'énergie électrique. Quand il plait à celles-ci de le déloger le terrain n'a plus rien à faire qu'à s'en aller. S'il considère ce qui se fait partout, pourquoi aurait-il l'envie de recommencer ailleurs son œuvre de défricheur? Il est si facile de s'en aller en ville ou de passer aux Etats-Unis.

En permettant à des compagnies d'inonder de vastes territoires au Lac Saint-Jean et ailleurs, le gouvernement de Québec a pu invoquer le motif du progrès industriel de notre province. Il n'en est pas de même au Temiscouata et dans les comtés voisins. Les inondations qui y ont lieu ne nous rapporteraient pratiquement rien. L'usine hydro-électrique du Grand-Sault ne peut nous intéresser qu'au point de vue des inconvénients.

Le législateur fédéral a heureusement voulu que la Saint-John River Storage Company restât soumise aux dispositions de la loi des compagnies de Québec.

Le gouvernement provincial peut trouver là le moyen de réduire au minimum les inconvénients qui résultent de ses deux bills.

C'est ce qu'il nous reste à examiner.

Emile BENOIST. ERRATUM
Dans l'article de la semaine dernière, vers le milieu, on lisait: Il paraît que c'est du beau papier, du papier à magazine, que l'on fabrique à Edmundston.
Il fallait lire: à Madawaska, dans le Maine. A Edmundston, on ne fabrique que de la pulpe.

GIVEN TO GIRLS
BEAUCE SPECIALTY CO.
F. G. Box 500 BEAUCE BRUNTON, P. Q.

MINISTRE



L'hon. W. C. SHELLEY, de Vancouver B. C., récemment nommé au poste de ministre des Finances dans le cabinet conservateur Tolmie.

LE PLUS GROS CARILLON DU MONDE
Jacksonville, Fla. 10.—Le plus gros carillon jamais fondu, dit-on, est arrivé hier d'Angleterre à Jacksonville. C'est un cadeau que fait à l'Amérique Edward Bok, de Philadelphie.

Le carillon sera placé dans la tour de Mountain Lake, Floride, actuellement en construction. Le nombre des cloches est de soixante et un et leur poids total de 123,164 livres. La plus grosse cloche pèse onze tonnes et la plus petite seize livres. Le plus gros carillon après celui-ci est, dit-on, celui de la tour de la paix à Ottawa, lequel comprend cinquante-trois cloches.



LA PLUPART des gens connaissent cet antidote absolu contre la douleur, mais s'en ont soin de spécifier le nom Bayer quand on l'achète? Jetez-vous toujours un regard sur la boîte pour y trouver le nom Bayer—et le mot véritable "authentique" écrit en rouge? Sans cela, ce ne peut être le produit authentique de Bayer! Il y en a toujours dans les pharmacies avec le mode d'emploi éprouvé.



NOTICE OF SALE

To Alfred A. Tardif of the Town of St. Leonard in the county of Madawaska and Province of New Brunswick, labourer and Alice Tardif his wife of the same place, and to the heirs at law of the late Malvina Tardif and to all others whom it may in any wise concern:

NOTICE is hereby given that under and by virtue of a power of Sale contained in a certain Indenture of mortgage bearing date the 9th day of August in the year A. D. 1921, made between Alfred A. Tardif of the Parish of Saint Leonard in the county of Madawaska and Province of New Brunswick, labourer, and Alice Tardif his wife of the same place, and Malvina Tardif also of the same place, widow of the late Aimable Tardif, of the first part, and Martha Sullivan of the town of Edmundston in the county of Madawaska and Province of New Brunswick, of widow of the late G. A. Sullivan of the second part and registered in Book "H-3" number 22166, pages, 59-63, both inclusive of the Madawaska county Records which said mortgage, has duly been assigned by the said Martha Sullivan to one Charles E. Hanson of Portland in the State of Maine, one of the United States of America, Carpenter, on the 3rd day of March A. D. 1928, and recorded in Book "F-4" number 27687, pages 782-784 of the Madawaska county Records, there will for the purpose of satisfying the moneys secured thereby, default having been made in the payment thereof be sold at public auction in front of the court house in the Town of Edmundston on Friday the 21st day of October next at the hour of eleven o'clock in the forenoon, the lands and premises described in said mortgage as follows:

ALL that certain lot, piece or parcel of land premises situate lying and being in the parish of Saint Leonard (now town of St. Leonard) in the county of Madawaska and Province of New Brunswick being that tract of land on the eastern side of the Canadian Pacific Railway, between the said Railway and the International Railway, on the northern side of the road leading to the mountain settlement, bounded north by the land in possession of Peter O. Keegan, being part of lot number 111 granted to George L. Hammond and containing four acres more or less;

TOGETHER with all the buildings and improvements thereon and appurtenances to same belonging and all the rights and privileges to same appertaining.
In witness whereof the said Charles E. Hanson, the assignee of mortgagee, has hereunto set his hand and seal this 21st day of August in the year A. D. 1928.
Chas. E. Hanson,
Assignee of Mortgagee.
Signed, sealed in the presence of,
C. E. Elliott
Plus Michaud,
Solicitor for Mortgagee.
4fs—30a.

Les Meilleurs Parfums et Poudres à Toilette sont à la PHARMACIE BREAD

UN GRAND PROBLEME EST RESOLU

Pour le public acheteur d'Habits et de Pardessus.—Cherchez l'enseigne rouge chez:

J.F. Lebel TAILLEUR

Pour \$25.00 vous aurez un Habit fait sur mesure avec satisfaction garantie.



DU 15 SEPT. AU 15 OCT. Aux 50 premiers clients nous donnerons un coupon numéroté qui donnera droit au tirage d'un Complet ou d'un Pardessus donné gratuitement au choix du gagnant.



Plus l'altitude du jardin est élevée, plus fine est la qualité de thé qu'il produit.

LE THÉ "SALADA"

produit une infusion riche et sans égal.

SOULIERS POUR L'AUTOMNE



Dame LaMode a donné un cachet particulier à notre nouvel assortiment d'Automne.

Jamais dans le passé la chausure pour dames n'a été aussi élégante.

Voyez notre soulier spécial "Abbis" fabriqué pour plaire à nos distingués clients.

Spécial fin de Saison
Afin d'écouler quelques paires de souliers d'été qui nous restent, d'une valeur de \$6. et \$7., nous les offrons à:

\$3.95

LE MAGASIN ABBIS

Edmundston, N.-B.

CHAMPOUX & GIGUERE

AU COURS DE LA SEMAINE DU 24 au 29 SEPTEMBRE



M. C.-Aug. Champoux prendra les mesures pour Habits sur mesures pour les célèbres marques:

LEISHMAN — ART CRAFT — WALTER BLUE Co.

Tous vous offrons tous les tissus les plus nouveaux et les modèles les plus récents.

FOURRURES

Manteaux faits sur mesures, confectionnée dans notre atelier d'Edmundston.—Aussi jolis manteaux tout faits.

Réparation des manteaux en fourrures et autres pelletteries. Travail fait avec soin à notre atelier.

Voyez notre assortiment de fourrures: renards, marthe, ermine, etc.

Champoux & Giguere

Ancien Restaurant Topping Edmundston, N.-B.



LA DETTE QUE VOUS DEVEZ

à vous-même et à votre famille, consiste à vous procurer les moyens de jouir de ce plus grand de: tous les dons — la musique.

Il y en a qui sont capables de jouer le piano, mais la grande majorité en sont incapables, et si vous êtes au nombre de ces derniers, le choix le plus logique que vous puissiez faire, c'est

LE Maester Art PIANO AUTOMATIQUE CAISSE EN NOYER

au prix de \$575 à \$725

En vente à conditions très raisonnables de paiements faciles.

J.-D. Castonguay
Rue Victoria — Edmundston, N.-B.